

NOUVEAUX CAS DE CAMBRIOLEURS DE BOULOGNE

Ils ont dérobé 25.000 francs dans un magasin

L'audace des malfaiteurs grandit dans la région boulognoise. Dans la nuit de dimanche à lundi, un cambrioleur a pénétré dans le magasin de chaussures de M. Lenoir, 25, rue de la République, et a dérobé 25.000 francs en espèces, outre divers objets de valeur.

Voici les faits : Rue Thiers, après un magasin de nouveautés et avant un salon de coiffures précédant un bar, au fond d'une cour, se trouvent les garages et bureau de réception de la maison de transports E.R.B. La succursale de Boulogne est gérée par les époux Malfoy, lesquels demeurent dans l'immeuble même, aux premiers et seconds étages. Dans cette même cour, il y a d'autres locaux et un accès permet d'atteindre le derrière du bar.

Lundi soir, les époux Malfoy se rendirent à la messe de minuit. Auparavant, M. Malfoy avait arrêté les comptes et même préparé un chèque pour l'encaisser à son directeur. Avant de partir, il avait placé une somme d'environ 25.000 francs dans la cuisine, qui est adjacente au bureau de réception. Lorsque les époux rentrèrent, ils ne constatèrent rien d'anormal et ce n'est qu'au moment de l'enquête qu'il n'existe qu'une seule porte d'entrée à leur habitation, les fenêtres étant garnies de barreaux solides du rez-de-chaussée au second étage.

Mais, hier matin, ce fut un stupéfiant réveil qui surgit à Mme Malfoy. Elle était descendue pour préparer le café matinal, quand elle aperçut un complet défilé de sacs et dans la cuisine et dans le bureau.

Un ou plusieurs cambrioleurs étaient passés là.

Avec l'argent d'un sac à main, un manteau de fourrure avait été dérobé. Une pendule était arrêtée à 4 h. 35 du matin, marquant sans doute l'heure de leur exploit. Ils ont disparu sans laisser de traces et sans que les traces de leurs pas soient nettement visibles dans la chambre. La police fut prévenue par M. Fauconnel, commissaire de permanence, Dambron, chef de sûreté, descendirent sur les lieux et procédèrent aux constatations.

Hélas ! elles furent rapides.

Mais, dans la matinée même, des éléments précieux devaient parvenir aux enquêteurs. Dans la descente de Willeme, en direction de Cambrai, un camion transportait un tiroir-caisse contenant des papiers au nom de la maison E.R.B., ainsi que deux papiers-monnaie, dont une encore toute neuve et estiquetée 12. Ces deux objets furent recueillis et mis sous scellés par M. Lenoir. Quelques minutes après, un coup de téléphone de M. Bonin, directeur de la maison E.R.B., donna d'autres papiers de la maison E.R.B., ainsi que deux autres papiers-monnaie.

Les recherches convergèrent donc immédiatement vers la direction de Cambrai, on suppose les voleurs réfugiés soit à Calais, ou soit repartis dans la direction de Lille. Un indice précieux a, d'autre part, été recueilli par les enquêteurs : un sac de cuir rouge comme en portent certains camelots d'origine africaine.

L'enquête continue.

UN GRAVE ACCIDENT DE CHASSE A BOULOGNE

En voulant reprendre un fusil qu'il avait placé dans un coin du rendez-vous de chasse, M. Leclercq, contrôleur des contributions directes qui se trouvait avec des amis à la chasse, a été atteint par le canon de son arme subitement éclaté à la main gauche. Affreusement mutilé, il a dû être admis immédiatement à l'hôpital du Docteur Houzel, à Boulogne.

UNE AFFAIRE DE FRAUDE DE SEMENCES DE POMMES DE TERRE

UN HABITANT DE LA REGION D'HAZEBROUCK SERAIT INCULPÉ

Le 23 décembre, le service départemental des fraudes était avisé par le régisseur de Mme la comtesse de Waresquiel, qui possède à Barbutin, d'importants champs de semences de pommes de terre achetées pour des « Esterlingiens », et dont les sacs contenaient le certificat d'origine, étaient falsifiés.

Les agents de ce service procédèrent à une enquête, qui permit de découvrir une véritable entreprise de tromperie sur la qualité et la provenance de la marchandise vendue.

Le parquet de Tarascon, également avisé, a ouvert une information.

On annonce que prochainement des poursuites intentées à la requête du service de répression des fraudes, la constitution de deux parties civiles, dont un syndicat de défense.

Les semences de pommes de terre, au lieu d'être hollandaises, seraient des « Flandres françaises » ; les certificats d'origine qui les accompagnent seraient faux et le préjudice causé très important.

LE RETENEMENT DE CETTE AFFAIRE DANS NOTRE REGION

Cette nouvelle, de quel que soit le nom des Flandres, a produit, dans les milieux intéressés, une certaine émotion ; nous avons essayé d'obtenir quelques renseignements à ce sujet.

M. Rioult, procureur de la République près du tribunal d'Hazebrouck, que nous avons consulté, nous a déclaré qu'il n'était, jusqu'à présent, saisi d'aucune affaire de ce genre.

D'autre part, une personne très au courant de la question ne nous a pas caché que la fraude des semences de pommes de terre devait, en ce moment, se pratiquer sur une assez grande échelle, en raison même de la différence qui existe entre le prix des plants d'origine hollandaise et française.

Nous avons pu obtenir, de cette source discrète mais bien informée, l'assurance que l'auteur de ces actes frauduleux habitait une commune de l'arrondissement d'Hazebrouck.

Nous donnons cette dernière information avec réserve.

APRES LE PROCES DES FRANCISTES A VALENCIENNES

Nous avons relaté d'une manière absolument photographique les débats du procès. Valenciennes, des francistes poursuivis pour le dépôt d'armes.

L'un des prévenus, M. Ramelet, protesta contre les renseignements fournis par la police sur son compte, renseignements publiés dans le cours de l'audience par M. Adnet, président du tribunal.

M. Ramelet protesta contre cette « information policière » :

« Ancien combattant », nous écrit M. Ramelet, deux fois cité à l'ordre du jour des armées, blessé de guerre, adjudant de réserve, j'exerce, depuis l'âge de 17 ans, la profession de voyageur de commerce. Je compte, à l'heure actuelle, 17 ans de métier, au service seulement de trois firmes différentes et je suis titulaire de ma carte d'identité professionnelle depuis sa création (8 octobre 1919).

Mis en cause notamment, je m'élevais avec indignation contre les basses calomnies dont il est l'objet. Je n'ai ni le goût ni le désir de m'insérer le démenti légal et catégorique que j'inflige à cette information basement policière ».

LES ARBRES DE NOEL A ROUBAIX

Bureaux : 43, rue de la Gare (Tél. 351-17) — Depot de vente : 38, rue de Collège

CHEZ LES ENFANTS DES ECOLES PRIMAIRES

Hier, eurent lieu de nombreuses manifestations de l'Arbre de Noël et, une fois encore, les enfants des écoles primaires eurent la joie de se retrouver réunis dans une salle de fêtes de la rue de l'Hospice, récemment restaurée. C'était



En sortant de la salle des fêtes les gosses essaient déjà leurs jouets.

l'année inaugurale qui se déroula dans un cadre charmant et dans une ambiance de joie des enfants qui se retirèrent heureux et joyeux les bras chargés de jouets et de friandises.

CHEZ LES ANCIENS DE LA RENAISSANCE

Une charmante fête se déroula dimanche après-midi chez les « Anciens de la Renaissance », une fête enfantine sans doute, mais qui apporta certainement aux grandes personnes autant de plaisir qu'aux nombreux enfants qui en furent les bénéficiaires.

La salle de réunion du « Café de la Cloche » où avait lieu cette fête, avait été abondamment garnie.

M. Callebaut, président de cette gentille réunion, entouré du Conseil d'administration.

A L'UNION DES COMMERÇANTS DE LA RUE DE L'ÉPÉE

L'actif groupement des commerçants de la rue de l'Épée, avait organisé, dans la salle de la rue de l'Épée, une importante distribution de jouets aux enfants du quartier. Près de cinq cents garçons et fillettes avaient répondu à l'invitation des organisateurs.

CHEZ LES HOSPITALIERS

Hier jour de Noël, les hospitalisés furent choqués. En effet, chacun eut, au repas de midi, un beau morceau de dinde sans assiette, volaille savoureuse qui fut très appréciée de tous. Pour atteindre ce but, le Conseil d'administration dut procéder à l'achat de quatre cents kilos de dindes dodues et cette importante quantité fut répartie, suivant l'effectif, entre l'Hôpital et La Fraternité, l'Hospice Blanchemalle et l'Hospice Barbiéux. Pour que tout soit parfait, le menu suivant avait été confectionné :

CHEZ LES EVADES DE GUERRE

Les nombreux membres de l'Union des Evadés de guerre étaient réunis dimanche au siège de cette société, 2, rue de la Paix, à l'occasion de la fête de Noël.

La salle avait été gracieusement décorée pour l'occasion, et dans un angle se dressait un superbe arbre de Noël brillant.

DISTRIBUTION DES RÉCOMPENSES DE LEGS BOUCHER DE PERTHES À ROUBAIX

La distribution des récompenses du legs Boucher de Perthes, a eu lieu hier mardi 25, à 11 h., dans la salle des Mariages, à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Kiebler Sory, adjoint au maire, entouré de MM. Paul Nys, Emile Lortholios, Louis Dumont, Valentin Vanpotehem, conseillers municipaux ; Benoit Roussel, délégué de la Chambre de Commerce ; Joseph Crombe, délégué de la Société d'Emulation de Roubaix.

En son vivant, M. Boucher de Crèvecoeur de Perthes, officier de la Légion d'honneur et propriétaire à Abbeville, a légué une somme de dix mille francs à la commune de Perthes, en France, ayant le plus d'ouvriers pauvres.

Cette somme, dit le testament, en date du 25 mai 1861, servira à donner annuel-

PREMIERE PRIME DE 500 FRANCS A M^{lle} VALENTINE MALFAIT

La Commission a placé en première ligne Mlle Valentine MALFAIT, qui est née à Roubaix le 17 avril 1895. Elle habite avec ses parents une petite maison située rue et impasse de la Barbed'Or, 10.

Le père, incurable depuis deux ans et presque aveugle, ne peut se mouvoir que très difficilement. La mère, également incurable, ne peut s'occuper des soins du ménage. Et cependant, lors de notre visite, nous avons pu constater la grande propreté qui règne au foyer.

Maitresse de maison en dehors de ses

TROISIEME PRIME DE 250 FR. A M^{lle} JEANNE ACCART

Notre troisième lauréate est née à Roubaix le 17 avril 1895. Elle habite avec ses parents, 29, rue Bayard.

Comme les deux autres candidates que je viens de citer, elle a la charge de ses parents âgés de 77 ans, tous deux infirmes et incurables.

Trieste de chiffons à l'usine Liagre, rue des Carriers, à Tourcoing, dès sa jeunesse, elle s'occupait de ses parents, aux deux heures de son travail, elle travaillait pour eux. Elle est très dévouée à ses parents et leur a donné tout ce qu'elle a pu.

Jeanne ACCART se dévoue sans compter pour ses parents. Elle est très bien notée dans son entourage et la Commission est heureuse de lui décerner la troisième prime en témoignage de sa conduite exemplaire.

Encore un dangerueux escroc sous les verrous

Depuis quelques temps, de nombreux piétons étaient accostés à la voirie publique par un homme élégamment vêtu, portant un pardessus de très bonne coupe et qui, très mystérieusement, leur faisait des offres de service. Ces offres étaient brillantes, mais elles étaient accompagnées de tout d'abord très cher, en donnant sur leur provenance et les motifs qui les avaient conduits à la voirie. Ces offres étaient accompagnées de tout d'abord très cher, en donnant sur leur provenance et les motifs qui les avaient conduits à la voirie.

LES LAUREATES ENTOUREES DES MEMBRES DU COMITE DE LEGS

heures d'atelier, Valentine Malfait se dévoue sans compter pour ses vieux parents. Pour elle, aucune distraction, aucun délassement, elle est toute à son œuvre d'abnégation filiale.

Par ses soins assidus, par la tendresse vigilante dont elle les entoure, elle aide ses parents à bien-être, auquel ils devraient être parvenus.

Ouvrière visiteuse des usines Giouxiens de Pierrepont, rue de la Macellerie, Valentine Malfait, comme tant d'autres, hélas ! est durement atteinte par le chômage partiel, et est en se privant du strict nécessaire qu'elle assure la subsistance de ses parents. Elle supplée au bien-être, auquel ils devraient être parvenus, par son dévouement et son sacrifice volontaire qu'elle veut récompenser M. Boucher de Perthes.

DEUXIEME PRIME DE 250 FR. A M^{lle} MATHILDE YSEBAERT

Mlle Mathilde YSEBAERT habite avec ses parents, rue Lacroix, ou Vrambout, n° 3. Née à Roubaix le 22 décembre 1896, elle est actuellement âgée de 36 ans et est connue de la vie que les vicissitudes et les tourments.

Tourments moraux de voir ses parents malades tous deux ; un vieux père de 72 ans, sujet à des crises d'apoplexie ; une mère de 77 ans, incurable, depuis sept ans alitée. Tourments pécuniaires,

Les Funérailles de M. Watremez Premier Adjoint, ont été célébrées hier

Hier au début de l'après-midi ont été célébrées à Roubaix et au milieu d'une très grande assistance, les funérailles de M. Watremez, premier adjoint au maire, conseiller d'arrondissement, vice-président de la Coopération et La Paix.

Les défunts ont été exposés au domicile du défunt rue de Lannoy.

Dejaeger, portait sur un cousin l'insigne municipal au complet, entourant M. Lebas, député-maire ; MM. Guillou, Préfet du Nord ; Chulliat, chef de cabinet ; Grimaut, secrétaire général de la Préfecture du Nord ; Inghels, député-maire de Tourcoing ; Vandermarck, adjoint ; Bracke-Desvroux, député ; Gombert,

secrétaire général de la mairie de Tourcoing ; Mulot, commissaire central de Roubaix et tous les commissaires de police de la Ville ; le lieutenant de sapeurs-pompiers de Roubaix, Crépin ; le capitaine de gendarmerie Le Tallec ; d'adjudant Tréaux ; MM. Lerouge, du Bureau de Bienfaisance ; Dubucq, président de la F.A.L. de Roubaix, etc.

Aux sons des marches funèbres, le cortège se dirigea par la place de la Liberté et la Grand Rue, entre une double haie de curieux, vers le cimetière. Devant la tombe, des discours rappelant les qualités du défunt furent prononcés par M. M. D'Hondt ; Lefebvre ; Thérin et Lebas.

En haut, les personnalités, au premier rang desquelles, MM. LEBAS, DUPRE, SORY, VIREBURGH, DUAMEL qui s'adressaient le char funèbre que l'on voit en bas.

En tête venaient d'innombrables couronnes et une plaque de marbre offerte par ville pendant laquelle les petites et les drapeaux des délégations.

Les coins du poêle étaient tenus par M. Henri Thérin, adjoint au maire, président du Conseil d'Arrondissement de Lille, représentant le Conseil d'Arrondissement et la municipalité ; Fleuris Vanherpe, conseiller municipal, représentant la municipalité ; Henri Lefebvre, représentant la section Roubaillaise du Parti Socialiste ; Georges D'Hont, représentant la Coopération et La Paix ; Henri Braeg, adjoint au défunt ; Edouard Demeyer, représentant la fanfare et La Paix.

En tête venaient d'innombrables couronnes et une plaque de marbre offerte par ville pendant laquelle les petites et les drapeaux des délégations.

Les coins du poêle étaient tenus par M. Henri Thérin, adjoint au maire, président du Conseil d'Arrondissement de Lille, représentant le Conseil d'Arrondissement et la municipalité ; Fleuris Vanherpe, conseiller municipal, représentant la municipalité ; Henri Lefebvre, représentant la section Roubaillaise du Parti Socialiste ; Georges D'Hont, représentant la Coopération et La Paix ; Henri Braeg, adjoint au défunt ; Edouard Demeyer, représentant la fanfare et La Paix.

En tête venaient d'innombrables couronnes et une plaque de marbre offerte par ville pendant laquelle les petites et les drapeaux des délégations.

Les coins du poêle étaient tenus par M. Henri Thérin, adjoint au maire, président du Conseil d'Arrondissement de Lille, représentant le Conseil d'Arrondissement et la municipalité ; Fleuris Vanherpe, conseiller municipal, représentant la municipalité ; Henri Lefebvre, représentant la section Roubaillaise du Parti Socialiste ; Georges D'Hont, représentant la Coopération et La Paix ; Henri Braeg, adjoint au défunt ; Edouard Demeyer, représentant la fanfare et La Paix.

En tête venaient d'innombrables couronnes et une plaque de marbre offerte par ville pendant laquelle les petites et les drapeaux des délégations.

Les coins du poêle étaient tenus par M. Henri Thérin, adjoint au maire, président du Conseil d'Arrondissement de Lille, représentant le Conseil d'Arrondissement et la municipalité ; Fleuris Vanherpe, conseiller municipal, représentant la municipalité ; Henri Lefebvre, représentant la section Roubaillaise du Parti Socialiste ; Georges D'Hont, représentant la Coopération et La Paix ; Henri Braeg, adjoint au défunt ; Edouard Demeyer, représentant la fanfare et La Paix.

En tête venaient d'innombrables couronnes et une plaque de marbre offerte par ville pendant laquelle les petites et les drapeaux des délégations.

Les coins du poêle étaient tenus par M. Henri Thérin, adjoint au maire, président du Conseil d'Arrondissement de Lille, représentant le Conseil d'Arrondissement et la municipalité ; Fleuris Vanherpe, conseiller municipal, représentant la municipalité ; Henri Lefebvre, représentant la section Roubaillaise du Parti Socialiste ; Georges D'Hont, représentant la Coopération et La Paix ; Henri Braeg, adjoint au défunt ; Edouard Demeyer, représentant la fanfare et La Paix.

En tête venaient d'innombrables couronnes et une plaque de marbre offerte par ville pendant laquelle les petites et les drapeaux des délégations.

Les coins du poêle étaient tenus par M. Henri Thérin, adjoint au maire, président du Conseil d'Arrondissement de Lille, représentant le Conseil d'Arrondissement et la municipalité ; Fleuris Vanherpe, conseiller municipal, représentant la municipalité ; Henri Lefebvre, représentant la section Roubaillaise du Parti Socialiste ; Georges D'Hont, représentant la Coopération et La Paix ; Henri Braeg, adjoint au défunt ; Edouard Demeyer, représentant la fanfare et La Paix.

En tête venaient d'innombrables couronnes et une plaque de marbre offerte par ville pendant laquelle les petites et les drapeaux des délégations.

Les coins du poêle étaient tenus par M. Henri Thérin, adjoint au maire, président du Conseil d'Arrondissement de Lille, représentant le Conseil d'Arrondissement et la municipalité ; Fleuris Vanherpe, conseiller municipal, représentant la municipalité ; Henri Lefebvre, représentant la section Roubaillaise du Parti Socialiste ; Georges D'Hont, représentant la Coopération et La Paix ; Henri Braeg, adjoint au défunt ; Edouard Demeyer, représentant la fanfare et La Paix.

En tête venaient d'innombrables couronnes et une plaque de marbre offerte par ville pendant laquelle les petites et les drapeaux des délégations.

Les coins du poêle étaient tenus par M. Henri Thérin, adjoint au maire, président du Conseil d'Arrondissement de Lille, représentant le Conseil d'Arrondissement et la municipalité ; Fleuris Vanherpe, conseiller municipal, représentant la municipalité ; Henri Lefebvre, représentant la section Roubaillaise du Parti Socialiste ; Georges D'Hont, représentant la Coopération et La Paix ; Henri Braeg, adjoint au défunt ; Edouard Demeyer, représentant la fanfare et La Paix.

En tête venaient d'innombrables couronnes et une plaque de marbre offerte par ville pendant laquelle les petites et les drapeaux des délégations.

Les coins du poêle étaient tenus par M. Henri Thérin, adjoint au maire, président du Conseil d'Arrondissement de Lille, représentant le Conseil d'Arrondissement et la municipalité ; Fleuris Vanherpe, conseiller municipal, représentant la municipalité ; Henri Lefebvre, représentant la section Roubaillaise du Parti Socialiste ; Georges D'Hont, représentant la Coopération et La Paix ; Henri Braeg, adjoint au défunt ; Edouard Demeyer, représentant la fanfare et La Paix.

En tête venaient d'innombrables couronnes et une plaque de marbre offerte par ville pendant laquelle les petites et les drapeaux des délégations.

Les coins du poêle étaient tenus par M. Henri Thérin, adjoint au maire, président du Conseil d'Arrondissement de Lille, représentant le Conseil d'Arrondissement et la municipalité ; Fleuris Vanherpe, conseiller municipal, représentant la municipalité ; Henri Lefebvre, représentant la section Roubaillaise du Parti Socialiste ; Georges D'Hont, représentant la Coopération et La Paix ; Henri Braeg, adjoint au défunt ; Edouard Demeyer, représentant la fanfare et La Paix.

En tête venaient d'innombrables couronnes et une plaque de marbre offerte par ville pendant laquelle les petites et les drapeaux des délégations.

Les coins du poêle étaient tenus par M. Henri Thérin, adjoint au maire, président du Conseil d'Arrondissement de Lille, représentant le Conseil d'Arrondissement et la municipalité ; Fleuris Vanherpe, conseiller municipal, représentant la municipalité ; Henri Lefebvre, représentant la section Roubaillaise du Parti Socialiste ; Georges D'Hont, représentant la Coopération et La Paix ; Henri Braeg, adjoint au défunt ; Edouard Demeyer, représentant la fanfare et La Paix.

En tête venaient d'innombrables couronnes et une plaque de marbre offerte par ville pendant laquelle les petites et les drapeaux des délégations.

Les coins du poêle étaient tenus par M. Henri Thérin, adjoint au maire, président du Conseil d'Arrondissement de Lille, représentant le Conseil d'Arrondissement et la municipalité ; Fleuris Vanherpe, conseiller municipal, représentant la municipalité ; Henri Lefebvre, représentant la section Roubaillaise du Parti Socialiste ; Georges D'Hont, représentant la Coopération et La Paix ; Henri Braeg, adjoint au défunt ; Edouard Demeyer, représentant la fanfare et La Paix.

En tête venaient d'innombrables couronnes et une plaque de marbre offerte par ville pendant laquelle les petites et les drapeaux des délégations.

Les coins du poêle étaient tenus par M. Henri Thérin, adjoint au maire, président du Conseil d'Arrondissement de Lille, représentant le Conseil d'Arrondissement et la municipalité ; Fleuris Vanherpe, conseiller municipal, représentant la municipalité ; Henri Lefebvre, représentant la section Roubaillaise du Parti Socialiste ; Georges D'Hont, représentant la Coopération et La Paix ; Henri Braeg, adjoint au défunt ; Edouard Demeyer, représentant la fanfare et La Paix.

En tête venaient d'innombrables couronnes et une plaque de marbre offerte par ville pendant laquelle les petites et les drapeaux des délégations.

Les coins du poêle étaient tenus par M. Henri Thérin, adjoint au maire, président du Conseil d'Arrondissement de Lille, représentant le Conseil d'Arrondissement et la municipalité ; Fleuris Vanherpe, conseiller municipal, représentant la municipalité ; Henri Lefebvre, représentant la section Roubaillaise du Parti Socialiste ; Georges D'Hont, représentant la Coopération et La Paix ; Henri Braeg, adjoint au défunt ; Edouard Demeyer, représentant la fanfare et La Paix.

En tête venaient d'innombrables couronnes et une plaque de marbre offerte par ville pendant laquelle les petites et les drapeaux des délégations.

Les coins du poêle étaient tenus par M. Henri Thérin, adjoint au maire, président du Conseil d'Arrondissement de Lille, représentant le Conseil d'Arrondissement et la municipalité ; Fleuris Vanherpe, conseiller municipal, représentant la municipalité ; Henri Lefebvre, représentant la section Roubaillaise du Parti Socialiste ; Georges D'Hont, représentant la Coopération et La Paix ; Henri Braeg, adjoint au défunt ; Edouard Demeyer, représentant la fanfare et La Paix.

En tête venaient d'innombrables couronnes et une plaque de marbre offerte par ville pendant laquelle les petites et les drapeaux des délégations.

Les coins du poêle étaient tenus par M. Henri Thérin, adjoint au maire, président du Conseil d'Arrondissement de Lille, représentant le Conseil d'Arrondissement et la municipalité ; Fleuris Vanherpe, conseiller municipal, représentant la municipalité ; Henri Lefebvre, représentant la section Roubaillaise du Parti Socialiste ; Georges D'Hont, représentant la Coopération et La Paix ; Henri Braeg, adjoint au défunt ; Edouard Demeyer, représentant la fanfare et La Paix.

En tête venaient d'innombrables couronnes et une plaque de marbre offerte par ville pendant laquelle les petites et les drapeaux des délégations.

Les coins du poêle étaient tenus par M. Henri Thérin, adjoint au maire, président du Conseil d'Arrondissement de Lille, représentant le Conseil d'Arrondissement et la municipalité ; Fleuris Vanherpe, conseiller municipal, représentant la municipalité ; Henri Lefebvre, représentant la section Roubaillaise du Parti Socialiste ; Georges D'Hont, représentant la Coopération et La Paix ; Henri Braeg, adjoint au défunt ; Edouard Demeyer, représentant la fanfare et La Paix.

En tête venaient d'innombrables couronnes et une plaque de marbre offerte par ville pendant laquelle les petites et les drapeaux des délégations.

Les coins du poêle étaient tenus par M. Henri Thérin, adjoint au maire, président du Conseil d'Arrondissement de Lille, représentant le Conseil d'Arrondissement et la municipalité ; Fleuris Vanherpe, conseiller municipal, représentant la municipalité ; Henri Lefebvre, représentant la section Roubaillaise du Parti Socialiste ; Georges D'Hont, représentant la Coopération et La Paix ; Henri Braeg, adjoint au défunt ; Edouard Demeyer, représentant la fanfare et La Paix.

En tête venaient d'innombrables couronnes et une plaque de marbre offerte par ville pendant laquelle les petites et les drapeaux des délégations.

Les coins du poêle étaient tenus par M. Henri Thérin, adjoint au maire, président du Conseil d'Arrondissement de Lille, représentant le Conseil d'Arrondissement et la municipalité ; Fleuris Vanherpe, conseiller municipal, représentant la municipalité ; Henri Lefebvre, représentant la section Roubaillaise du Parti Socialiste ; Georges D'Hont, représentant la Coopération et La Paix ; Henri Braeg, adjoint au défunt ; Edouard Demeyer, représentant la fanfare et La Paix.

En tête venaient d'innombrables couronnes et une plaque de marbre offerte par ville pendant laquelle les petites et les drapeaux des délégations.

Les coins du poêle étaient tenus par M. Henri Thérin, adjoint au maire, président du Conseil d'Arrondissement de Lille, représentant le Conseil d'Arrondissement et la municipalité ; Fleuris Vanherpe, conseiller municipal, représentant la municipalité ; Henri Lefebvre, représentant la section Roubaillaise du Parti Socialiste ; Georges D'Hont, représentant la Coopération et La Paix ; Henri Braeg, adjoint au défunt ; Edouard Demeyer, représentant la fanfare et La Paix.

En tête venaient d'innombrables couronnes et une plaque de marbre offerte par ville pendant laquelle les petites et les drapeaux des délégations.

Les coins du poêle étaient tenus par M. Henri Thérin, adjoint au maire, président du Conseil d'Arrondissement de Lille, représentant le Conseil d'Arrondissement et la municipalité ; Fleuris Vanherpe, conseiller municipal, représentant la municipalité ; Henri Lefebvre, représentant la section Roubaillaise du Parti Socialiste ; Georges D'Hont, représentant la Coopération et La Paix ; Henri Braeg, adjoint au défunt ; Edouard Demeyer, représentant la fanfare et La Paix.

En tête venaient d'innombrables couronnes et une plaque de marbre offerte par ville pendant laquelle les petites et les drapeaux des délégations.

Les coins du poêle étaient tenus par M. Henri Thérin, adjoint au maire, président du Conseil d'Arrondissement de Lille, représentant le Conseil d'Arrondissement et la municipalité ; Fleuris Vanherpe, conseiller municipal, représentant la municipalité ; Henri Lefebvre, représentant la section Roubaillaise du Parti Socialiste ; Georges D'Hont, représentant la Coopération et La Paix ; Henri Braeg, adjoint au défunt ; Edouard Demeyer, représentant la fanfare et La Paix.

En tête venaient d'innombrables couronnes et une plaque de marbre offerte par ville pendant laquelle les petites et les drapeaux des délégations.

Les coins du poêle étaient tenus par M. Henri Thérin, adjoint au maire, président du Conseil d'Arrondissement de Lille, représentant le Conseil d'Arrondissement et la municipalité ; Fleuris Vanherpe, conseiller municipal, représentant la municipalité ; Henri Lefebvre, représentant la section Roubaillaise du Parti Socialiste ; Georges D'Hont, représentant la Coopération et La Paix ; Henri Braeg, adjoint au défunt ; Edouard Demeyer, représentant la fanfare et La Paix.

En tête venaient d'innombrables couronnes et une plaque de marbre offerte par ville pendant laquelle les petites et les drapeaux des délégations.

Les coins du poêle étaient tenus par M. Henri Thérin, adjoint au maire, président du Conseil d'Arrondissement de Lille, représentant le Conseil d'Arrondissement et la municipalité ; Fleuris Vanherpe, conseiller municipal, représentant la municipalité ; Henri Lefebvre, représentant la section Roubaillaise du Parti Socialiste ; Georges D'Hont, représentant la Coopération et La Paix ; Henri Braeg, adjoint au défunt ; Edouard Demeyer, représentant la fanfare et La Paix.

En tête venaient d'innombrables couronnes et une plaque de marbre offerte par ville pendant laquelle les petites et les drapeaux des délégations.

Les coins du poêle étaient tenus par M. Henri Thérin, adjoint au maire, président du Conseil d'Arrondissement de Lille, représentant le Conseil d'Arrondissement et la municipalité ; Fleuris Vanherpe, conseiller municipal, représentant la municipalité ; Henri Lefebvre, représentant la section Roubaillaise du Parti Socialiste ; Georges D'Hont, représentant la Coopération et La Paix ; Henri Braeg, adjoint au défunt ; Edouard Demeyer, représentant la fanfare et La Paix.

En tête venaient d'innombrables couronnes et une plaque de marbre offerte par ville pendant laquelle les petites et les drapeaux des délégations.

Les coins du poêle étaient tenus par M. Henri Thérin, adjoint au maire, président du Conseil d'Arrondissement de Lille, représentant le Conseil d'Arrondissement et la municipalité ; Fleuris Vanherpe, conseiller municipal, représentant la municipalité ; Henri Lefebvre, représentant la section Roubaillaise du Parti Socialiste ; Georges D'Hont, représentant la Coopération et La Paix ; Henri Braeg, adjoint au défunt ; Edouard Demeyer, représentant la fanfare et La Paix.

LA QUESTION DES FRAIS PROFESSIONNELS POUR LES REPRESENTANTS, VOYAGEURS ET PLACIERS

On nous prie d'insérer :

L'Article 64 des Décrets-Lois du 30 juin 1935 sur la Réforme Financière a donné pour le détermination des bases d'imposition des traitements et salaires, les propositions suivantes :

« La déduction à effectuer du chef des frais professionnels est forfaitairement fixée à 10 % du revenu brut, après déduction des versements effectués en vue de la constitution d'un capital aliéné. Pour les catégories de professions qui comptent normalement un pourcentage de frais plus élevé, le taux et le maximum de la déduction sont fixés par arrêté du Ministre des Finances. »

C'est assez dire l'importance de cette question de frais professionnels, pour les représentants, voyageurs et placiers, travaillant uniquement pour la commission.

Or, en raison de la difficulté des affaires et de l'importance des frais de nombreux efforts et sacrifices personnels, tournés élargis, voyages supplémentaires, acquisition d'automobile, etc., etc., etc. qui a poussé à l'augmentation de leurs frais pour une diminution du chiffre d'affaires, entre en partie par la baisse des prix du gros de produits.

En dehors de certaines situations spéciales, le montant des frais étant supérieur aux commissions, on peut fixer pour de nombreux cas un coefficient de déduction à 70 % du montant brut des salaires.

Les organisations syndicales ont naturellement fait de nombreuses démarches qui n'ont pas encore abouti.

Désirant démontrer aux Pouvoirs Publics, l'avis unanime de la corporation le Syndicat des Représentants et des Voyageurs et Placiers de Roubaix-Tourcoing invite sous les professionnels à une réunion de travail, le samedi 27 décembre, à 10 h., à Café du Violon d'Or, 2, rue Delobel, à Tourcoing.

SOIRÉE DE GALA AU PROFIT DE L'UNION ANTI-TUBERCULEUX

C'est ce soir à 20 h. 30 qu'aura lieu au Casino de Roubaix, sous la présidence de M. Sory, adjoint au maire, Président de l'Œuvre, le spectacle qui pourra être vu et entendu par les différents sketches des plus amusants. Les lauréats roubaillais s'y feront entendre dans des airs d'opéra et des chansons gaies ; la Fanfare municipale de Jean Macé exécutera « Prince des Cérastes ».

Tous ces artistes, ainsi que le personnel du Casino ont prêté leur concours gracieusement.

LE GALA DU « PETIT MONDE ARTISTIQUE »

Noël et le Nouvel An, fêtes essentiellement familiales. Un gala du Petit Monde Artistique, spectacle de circonstance, qui régalera grands-parents aussi bien que petits-enfants.

La matinée de dimanche prochain à l'Hippodrome-Théâtre sera donnée par les artistes de l'Œuvre, qui ont fait une tournée réconfortante où les évolutions artistiques de plus de soixante dix enfants feront vibrer les âmes éprises de fraîcheur et de beau spectacle.

Distraction pour l'esprit, grâce à un programme duquel sont éliminés les mélancoliques trop souvent réservées aux tout petits. Enchantement pour les yeux, procuré par une mise en scène somptueuse et la féerie lumineuse de la scène. Régala pour les oreilles due à l'interprétation délicate d'œuvres de bon auteurs par un orchestre de choix.

LES FÊTES DE NOËL ET DE NOUVEL AN

Les paniers-Réclame « EXCELSIOR » de la GRANDE BRASSERIE

29.50 2 participations 45.50

Tel 7152, demander renseignements et circulaire aux libraires et aux bureaux.

EXCEPTIONNELLEMENT

4 bonnes bouteilles : 1 Châteaufort, 1 Châteaufort du Pape 1929, 1 Frenais, 1 Champagne 19 fr.

ou encore : 1 Saint-Julien, 1 Océan du Layon, 1 Fleuris 14 fr.

ou encore : 1 Saint-Émilion, 1 Monbazillac, 1 Beaujolais, 11 fr.

changeur administra une sévère correction au Polonais. Celui-ci prit donc la décision de se référer à la Sûreté, et se retira en emportant 10 francs commis au cours de la nuit de lundi à mardi dans un baraquement dans le jardin de son habitation.

Le service de la Sûreté recherche le coupable.

VOL DE LAPINS

M. Camille Letombe, 40 ans, garde de navigation du canal de Roubaix, demeurant 63, quai de Qualais, a déposé une plainte pour vol de quatre lapins commis au cours de la nuit de lundi à mardi dans un baraquement dans le jardin de son habitation.

Le service de la Sûreté recherche le coupable.

VOL DANS UNE ECOLE

Durant la nuit de lundi à mardi, un individu s'est introduit dans une salle de l'école libre située 268, rue Jouffroy, et se retira en emportant 10 francs commis au cours de la nuit de lundi à mardi dans un baraquement dans le jardin de son habitation.

Le service de la Sûreté recherche le coupable.

ÉTAT CIVIL

Naltesances : René Mouchon, rue de Lannoy, 231, Fort Desprez 41. — Théodore Hurler, rue d'Alsace, Fort Desprez 23. — André Pliasant, rue Choiseul, C. Lefebvre 15.

Décès : Théophile Pochodan, 43 ans, décédé le 23 décembre à l'hôpital de St-Joseph, 10 ans, ép. Rouss, Bd de Metz, 67, St-François 10. — Mathilde Demol, 67 ans, ép. Vanoot, rue du Fresnoy 60.

PERMES FUNÉBRES

Permes Funébres 6^h 48, r. Salmigondan, R.X. Organ. complète de Genève. T.334.21. 3008